

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors, le 8 Octobre

LE VOYAGE DU CZAR A BERLIN

On affirme de nouveau que l'empereur de Russie se prépare à venir à Berlin. La date de son voyage serait définitivement fixée au 10 octobre. Mais on a déjà tant de fois parlé de ce voyage toujours annoncé, toujours remis, que de nouvelles informations en contradictions avec celles d'aujourd'hui ne nous surprendraient pas.

Dans tous les cas, l'empereur de Russie ne se sentira point appelé à Berlin par de véritables sentiments de sympathie pour l'Allemagne.

Les allemands ont pris, d'ailleurs, un secret plaisir à lui signifier d'avance qu'ils ne l'accueilleront qu'avec la froideur que l'on montre pour un hôte qui se fait violence à lui-même.

Depuis quelques jours leurs journaux ont recommencé contre la Russie et les fonds russes une vigoureuse campagne.

Ils accusent le gouvernement du czar de méditer contre eux les plus noirs projets; ils dépeignent la situation financière de l'empire sous les plus sombres couleurs. C'est une assez singulière manière de se préparer à recevoir une visite à laquelle cependant on attache une si grande importance.

L'empereur Alexandre aurait pu sans scrupules chercher un prétexte pour ajourner indéfiniment sa visite. Ce prétexte, le langage inconvenant de la presse bismarckienne le lui eût fourni. Il sait qu'il sera en Allemagne sur un territoire ennemi. Il sait que, dans l'entourage de Guillaume II, on ne cherche qu'à lui créer des difficultés.

Qu'aurait-on pu objecter à Berlin contre sa résolution, s'il avait nettement déclaré qu'on n'avait pas à compter sur lui ? Rien.

Mais le czar est un souverain pacifique. Il ne veut pas, bien qu'étant ouvertement

provoqué à le faire, fournir à l'Allemagne un prétexte à récriminations.

L'Europe jugera et saura établir un parallèle entre cette condescendance extrême du souverain du plus grand Empire de l'Europe et l'arrogance du pays qui commence par l'insulter et par le calomnier avant de lui donner l'hospitalité.

L'entrevue annoncée pour le 10 octobre ne produira aucune détente en Europe. Tout se bornera, de la part des deux souverains, à un échange de politesses.

Les déclarations pacifiques qui sont toujours de mise en pareille circonstance détonneront toutefois dans un milieu où l'on n'entend plus depuis longtemps que le bruit des foudres que M. de Bismarck se plaît à agiter des hauteurs de son Olympe fait de trophées d'armes, pour signifier à l'Europe qu'elle ait à s'incliner devant sa toute-puissance.

Le redoublement des attaques de la presse allemande contre les fonds russes coïncidant avec l'annonce d'une entrevue prochaine des deux souverains est un fait qui ne contribuera pas peu à jeter du froid sur cette entrevue que les allemands voudraient faire considérer comme un acte de soumission, presque à une capitulation du souverain qui se dispose à venir les visiter.

**

LE SCRUTIN DU 6 OCTOBRE

Paris, 7 octobre, 9 h. m.

172 résultat sont connus à 5 heures du matin : 124 républicains et 48 opposants sont élus.

Seine. — Guyot, Mesureur, Chautemps, Barodet, Chassaing, Naquet, de Lanessan, Desprès, Terral-Mermeix, Marius Martin, Emile Ferry, Berger, Maujean, Floquet, Lockroy, Dreyfus, Millerand, Hovelacque, Méry, Jacques, Pichon, Marmottan, Le Senne, Ernest Roche, Martineau, Granger, Dumay, Tony Révillon, Goussot, Laur, Bondeau, de Belleval, Beaulard, Richard,

Laisant. Soit 22 républicains et 14 opposants.

Sont élus dans les départements :

Ain. — Bizot.
Aisne. — Deville, Macherez.
Allier. — Labussière, Thiviez-Ville.
Ardennes. — Corneau, Jacquemart, Varlet.
Aube. — Michon, Royer, Rambourgt.
Aude. — Marty, Ferroul, Turel, Mir.
Bouches-du-Rhône. — Bauge, Roux, Boyer, Pelletan.
Calvados. — Engérand.
Cantal. — Bastide.
Charente-Inférieure. — Delmas, Braud.
Cher. — Baudin.
Corrèze. — Dubois, Vacher.
Corse. — De Villeneuve.
Côte-d'Or. — Barge, Levêque, Bri-zouard.
Creuse. — Coutisson, Lacoste.
Doubs. — Beauquier.
Finistère. — De Gasté, Cosmas.
Gard. — Bernis, Bonnefoy.
Aveyron. — Clauzel.
Haute-Garonne. — Constans, Piou.
Gironde. — Aimelafille, Jourde, Raynal, Surchamp.
Hérault. — Verrière, Déandreis, Salis.
Ille-et-Vilaine. — Delafosse, Barbotin, Lachambre, Lorgénil.
Eure. — Bally.
Eure-et-Loir. — Parfait, Isambert.
Indre. — Balsan, Leconte.
Indre-et-Loire. — Saussay, Arribat.
Isère. — Saint-Romme.
Jura. — Trouillot.
Loir-et-Cher. — Demau, Jullien, de Pos-sesse.
Loire. — Audiffred, Girodet, Souhet.
Loiret. — Lireau, Rabier.
Lozère. — Jourdan, Colombet.
Maine-et-Loire. — Fairé, Lacretelle.
Manche. — Danneville.
Marne. — Langlet.
Meurthe-et-Moselle. — Gabriel, Pape-lier, Barrès, Cordier.
Meuse. — Develle, Poincarré.

Trois des cavaliers de la troupe de l'Anglais fondaient, en effet, sur lui à bride abattue et à bras raccourci.

C'étaient les plus terribles — et les mieux montés — de la douzaine de reîtres allemands que le lord avait embauchés dans une taverne de Colmar Deux d'entre eux avaient l'épée haute. Le troisième avait le pistolet au poing.

Ils enveloppèrent notre héros et l'assaillirent en même temps.

Le premier lui porta un coup de tête qui l'eût fendu jusqu'au nombril. Le second lui lança un coup de pointe qui l'eût embroché jusqu'à la garde. Le dernier, enfin, lui déchargea à brûle-pourpoint son *Kuckenreiter* (long pistolet de cavalerie) de fort calibre...

Nous ne saurions dire comment ces trois attaques furent parées...

Mais le pieu, qu'il venait de déchausser, tournoya comme une massue dans la main du fils de Porthos...

Il y eut, pendant une minute, des chocs, des chutes, des blasphèmes, des hurlements de rage et de douleur...

La minute une fois écoulée, voici quels étaient l'état de la question et l'aspect du champ de bataille :

Nos trois cavaliers étaient désarçonnés. Les flamberges des deux premiers avaient sauté à quinze pas.

Celui-ci soutenait dans sa main gauche son bras droit brisé au-dessus du coude. La bouche de celui-là crachait rouge, et sa mâchoire pendait fracassée. Le troisième était couché sur le dos. Il serrait encore entre ses doigts crispés son

Nièvre. — Turigny.
Nord. — Hiroux, Werquin, Moreau, Dron.
Oise. — Gaillard.
Pas-de-Calais. — Adam, Boulanger-Berney.
Puy-de-Dôme. — Mège, Laille.
Hautes-Pyrénées. — Bayle.
Pyrénées-Orientales. — Bartissol, Roland.
Rhône. — Couturier, Guillaumou, Bérard, Aymard, Lachize.
Haute-Saône. — Signard.
Saône-et-Loire. — Magnien, Rauthier, Baullay.
Seine-Inférieure. — Montfort.
Seine-et-Marne. — Ouvré.
Seine-et-Oise. — Argeliés Amédée, Du-faure, Hublard, Brincart, Hély, Boissel.
Deux-Sèvres. — Proust, Pontois.
Tarn. — Dutemps, Paulié.
Var. — Doussé, Clémenceau, Raspail, Cluseret.
Vauchuse. — Boisserin, Delpech, Gaillard.
Haute-Vienne. — Vacherie, Leveillé, Cotteron, Lavertujon.
Yonne. — René Laffon, Marlou, Bé-thou, Bézine, Rathier.
Algérie. — Letellier.
Loire-Inférieure. — Sibille, Lacour.

Paris, 7 octobre, 1 h. soir.

Résultat total, moins neuf circonscriptions :
Sont élus : 124 républicains, 45 opposants.

La nouvelle Chambre comprendra 362 républicains, 205 opposants.

Les 362 républicains se divisent en 236 modérés et 126 radicaux.

Les 205 opposants se divisent en 100 royalistes, 58 bonapartistes et 47 boulangistes.

Paris, 7 octobre, soir.

Voici les résultats du scrutin du 6 octobre, moins quatre circonscriptions :

Elus, 134 républicains, y compris les siè-

formidable pistolet déchargé. Son morion n'avait pas défendu son crâne, qui portait une large fêlure.

Quant à notre héros, il se tenait debout dans la barque, qu'à l'aide de son pieu — dont il se servait comme d'une gaffe — et d'une vigoureuse poussée il venait de détacher du rivage. Il avait bien une joue noire de poudre et les cheveux du même côté surabondamment roussis. Mais on ne lui voyait aucune blessure sérieuse.

Lorsque le reste des reîtres arriva au galop, l'esquif était déjà à dix brasses du bord.

L'Anglais écumait de rage. Il poussa sa monture dans l'eau, comme s'il eût songé à poursuivre les fuyards, et, se haussant sur ses étriers :

— Ah ! *French dog* ! grinça-t-il en montrant le poing à Joël.

— N'allez pas plus avant ! lui cria un des siens. Le Rhin est traître. Si votre cheval perdait pied...

Le misérable n'écoutait rien. Vert de fiel et de colère, la lèvre sibilante, l'œil injecté de sang : — Ils m'échappent, répétait-il. *By Jove* ! ils m'échappent ! C'est certain !

Puis, tout à coup, avec un rugissement : — Mais non, *god me bless* ! Nous avons des mousquets ! Feu, compagnons, feu sur la barque ! Celle-ci ne s'éloignait que lentement du rivage. Le courant était rapide. Elle avait grand-peine à le couper, encore que le Breton et le pêcheur jouassent des rames de toutes leurs forces...

Chaque reître s'était empressé de saisir le mousquet accroché à l'arçon de sa selle...

La voix de l'Anglais s'éleva de nouveau ;

94 FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

Le Fils de Porthos

Par PAUL MAHALIN

DEUXIÈME PARTIE

Le Mari de la Favorite

IV

Puis, s'adressant au pêcheur :

— Et la besogne, mon brave, la besogne ?...
— Un brin de patience !... Elle s'achève... Encore quatre clous à planter...

— Hâte-toi, jarnidieu ! hâte-toi !... Tu tiens notre vie dans ta main...

La jeune femme venait de sortir à son tour. Les aboiements redoublaient dans l'éloignement ils devenaient de plus en plus distincts. Tout à coup, après un silence, ils éclatèrent, proches et joyeux. Puis, un grand levrier écossais, au pelage roux mêlé de blanc, bondit de l'ombre, essoufflé, halebant, — un bout de corde au cou, la langue pendante, les côtes lustrées de sueur, — et s'en vint, d'un élan, se rouler aux pieds de milady, qu'il couvrit de caresses et de petits cris fous.

L'amazone se pencha sur lui et le flatta de la main :

— Mon pauvre Ralph, soupira-t-elle, tu ménes en laisse ma destinée !

Comme l'écho de ces paroles prophétiques, un galop furieux retentit sur la berge.

— Ce sont eux ! murmura Joël.

Une voix s'élevait, au même instant, parmi les cavaliers qui accouraient comme une tempête :

— Nous les tenons !... Voilà leurs chevaux attachés contre cette cahute... Dix écus à ceux de vous qui arriveront assez à temps pour les empêcher d'embarquer !...

— La barque, malheureux, la barque ! criait de son côté le Breton au pêcheur...

Celui-ci s'essuya le front :

— Voilà qui est fait... Montez !... N'y a plus qu'à démarrer...

Joël prit la jeune femme dans ses bras et la plaça dans le bateau...

Oui, mais le vieillard perdait la tête devant la charge de cavalerie qui se rapprochait rapidement et qui menaçait de s'abattre sur lui comme la foudre. Ses mains tremblantes ne parvenaient point à détacher du pieu la chaîne qui retenait l'esquif à la terre ferme. Il soufflait, suait, s'épuisait en vains efforts, geignait : *Jésus-Maria* ! et n'avançait à rien.

— A tes avirons ! commanda notre héros.

Il se pencha sur le lourd morceau de bois ferré, enfoncé de plusieurs pieds en terre, le saisit de ses deux mains, l'ébranla d'une secousse, et, se redressant lentement, l'arracha aussi facilement du sol, qu'un maraicher — permettez-nous la trivialité de cette comparaison — tirerait une maîtresse asperge de son plant.

A cet instant, la jeune femme jeta ce cri d'avertissement :

Prenez garde, chevalier, prenez garde !

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Excursions aux stations hivernales et balnéaires des Pyrénées.

Des billets d'aller et retour, avec réduction de 25 0/0 sur les prix calculés au tarif général d'après l'itinéraire effectivement suivi...

Biarritz, Arcachon, Pau et Salies-de-Béarn. Durée de validité : 10 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Tout billet d'aller et de retour délivré pour un parcours de plus de 500 kilomètres donne droit pour le porteur à un arrêt en route à l'aller comme au retour.

La période de validité des billets d'aller et retour peut, sur la demande du voyageur, être prolongée deux fois de 5 jours, moyennant le paiement aux administrations pour chaque fraction indivisible de 5 jours, d'un supplément de 10 0/0 du prix total du billet aller et retour.

MARCHE OFFICIELLE DES TRAINS

Table of train schedules for routes between Cazoulès and Saint-Denis, and vice versa, listing departure and arrival times for various stations.

Bibliographie

LE BON JOURNAL paraît le jeudi et le dimanche. Abonnements : Un an : France, 15 fr ; étranger, 18 fr. — (5^e année). Sommaire du numéro 364, 3 octobre 1889. — Paul Perret : Au Réveil. — Jules Claretie : Candidat ! (suite). — André Theuriet : Deux sœurs (suite). — Marie Erbert Halt ; La Petite Lazare (suite). — Charles Mérouvel ; La comtesse Hélène (suite). — Xavier de Montépén : Le Gros Lot (suite).

Bureaux à la librairie C. Marpon Flammarion, éditeurs.

Le huitième volume de la Grande Encyclopédie vient de paraître ; il comprend la fin du B et la première partie du C. Nous avons déjà maintes fois signalé à nos lecteurs l'abondance exceptionnelle et la précision des renseignements qu'ils sont sûrs de trouver, sur quelque sujet que ce soit, dans cette œuvre qui fait honneur à notre pays.

On sait avec quel soin sont rédigés les articles consacrés aux différents pays ; les notices Bulgare, de M. LEGER, Cambodge de M. CORDIER, Canada de M. SALONE, seront remarquables. Pour l'administration et la politique, le nouveau volume renferme des études du plus vif intérêt sur des questions bien moins connues qu'elles ne devraient l'être : un véritable traité du Budget, signé C. DREYFUS ; un grand nombre de pages consacrées aux acceptions variées des mots Bureau et Caisse, et au Cadastre.

D'amusants détails sont donnés aux mots Brigandage, Cabaret, Café ; ces articles, de variété historique, contribuent avec les nombreuses illustrations, d'une exécution très soignée, à égarer la Grande Encyclopédie. Pour celui qui ne se laisse pas effrayer par le titre, peu de lectures sont plus attrayantes que celle de ce gros volume.

Ceux de nos lecteurs qui désireront prendre connaissance de cette magnifique publication n'auront qu'à en demander un spécimen (qui leur sera adressé gratuitement) aux éditeurs LAMIRAULT et Cie, 61, rue de Rennes, à Paris.

Advertisement for Sirop Laroze, a medicinal syrup for stomach ailments, listing symptoms like gastritis and indigestion.

ETUDE de M^e LACOSSE, avoué à Cahors, rue Fénélon, n° 7.

VENTE

Saisie immobilière

A l'audience des criées du tribunal civil de Cahors, au Palais de Justice de ladite ville, le mercredi six novembre mil huit cent quatre-vingt-neuf, à midi précis.

Suivant procès-verbal de M. Daynard, huissier à Lalbenque, en date du premier août mil huit cent quatre-vingt-neuf, visé et enregistré dénoncé à la partie saisie, suivant exploit du même huissier, en date du trois août de la même année aussi visé et enregistré conformément à la loi ; lesdits procès-verbal et exploits de dénonciation transcrits au bureau des hypothèques de Cahors, le cinq août de la même année, volume 130, numéros 32 et 33.

Et à la requête des sieurs Jean CONQUET, propriétaire, domicilié à CAHORS, et Jean COURNUT, sans profession, domicilié à LABOULBÈNE, commune de LABASTIDE-PENNE.

Sur la tête et au préjudice de Pierre COURDESSE, cultivateur, domicilié à CAYRAC, commune de LALBENQUE, partie saisie, et de Pierre DELTEIL, propriétaire, boulanger, domicilié à LALBENQUE, pris comme tiers détenteur.

Il sera procédé, A la vente des immeubles ci-après désignés :

Le cahier des charges sur lequel aura lieu la vente, a été déposé au greffe du tribunal civil de Cahors, où il est tenu à la disposition des personnes qui voudront en prendre connaissance.

La publication de ce cahier des charges a eu lieu le trente septembre mil huit cent quatre-vingt-neuf et le Tribunal en donnant acte de cette formalité a fixé l'adjudication au mercredi six novembre mil huit cent quatre-vingt-neuf.

En conséquence, et à la requête desdits sieurs CONQUET et COURNUT, lesquels constituent pour leur avoué près le tribunal civil de Cahors, M^e LACOSSE, demeurant en cette ville, rue FÉNELON N° 7.

Contre et au préjudice desdits COURDESSE, partie saisie et DELTEIL, tiers détenteur.

Il sera procédé : Le mercredi six novembre mil huit cent quatre-vingt-neuf, à l'audience des criées du tribunal civil de Cahors au Palais de Justice de ladite ville, à midi.

A la mise aux enchères et adjudication des immeubles suivants.

Désignation

DES BIENS A VENDRE TELLE QU'ELLE EST FAITE AU PROCÈS-VERBAL DE SAISIE,

BIENS

situés dans la commune de Belfort

1° Une terre labourable autrefois pré, formant partie du numéro 1344 de la section K, située à Loubéjac, commune de Belfort, ce numéro figure par erreur à la matrice cadastrale pour une contenance seulement de trois ares quarante-quatre centiares alors qu'il contient réellement quatre ares quatre-vingt-dix centiares, il a été déjà l'objet d'une expropriation et le sieur Guillaume Andrieu, propriétaire à Loubéjac a été déclaré adjudicataire des trois ares quarante-quatre centiares, mais Courdesse est demeuré en possession du surplus ; ce n'est donc que un are quarante-six centiares dudit article qui sont et demeurent saisis.

2° La contenance de un are trente centiares du sol d'une grange et patus, sis au dit lieu de Loubéjac, formant partie du numéro 1345 des mêmes section et plan. Ce numéro figure aussi par erreur à la matrice pour une contenance de un are seulement, alors qu'il est réellement de deux ares trente ; la grange est démolie et il n'en reste plus rien.

3° Une grange et patus au même lieu, formant le numéro 1342 des mêmes section et plan, contenant un are, il figure par erreur à la matrice sur le nom d'Antoine Courdesse dit Cantarel, à Loubéjac, la grange est démolie.

4° Un jardin au même lieu, formant le numéro 1343 des mêmes section et plan, contenant trente-six centiares, cet article figure par erreur pour dix-huit centiares sur le nom de M. Lézéret de Lamaurinie et pour pareille contenance, sur Antoine Rendié à Loubéjac.

5° Un autre jardin au même lieu formant le numéro 1346 des mêmes section et plan, d'une contenance de un are trente-deux centiares, il figure aussi par erreur sur ledit Rendié.

6° Un autre jardin audit lieu, formant le numéro 1350 des mêmes plan et section, contenant deux ares trente centiares environ ; il figure à la matrice sur ledit M. Lézéret pour un are quinze centiares et sur M. Pierre Doumeyren, propriétaire à Lalbenque, pour pareille contenance.

Les immeubles ci-dessus sont en-core la propriété dudit Courdesse.

BIENS

situés sur la commune de Lalbenque

Une terre labourable sise au lieu du Falgayrac, commune de Lalbenque, formant partie du numéro 261 de la section G du plan cadastral de cette commune, d'une contenance approximative de quarante ares, cette partie de numéro paraît figurer à la matrice sur le sieur Delon, ex-artilleur, à Lalbenque, mais en réalité elle n'est sur personne, du reste, cet immeuble est et demeure saisi, tel qu'il a été acquis par ledit Pierre Delteil dudit sieur Pierre Courdesse, avec sa contenance, suivant acte sous sa date retenu par M^e Duges, notaire à Lalbenque. Il confronte à terre de Delon et à pré de Delteil.

Mises à prix : La vente des immeubles ci-dessus désignés aura lieu en un seul lot et les enchères s'ouvriront sur la mise à prix de dix francs ci-dessus 10 fr.

En sus des charges. Conformément à l'article 696 du code de procédure civile, il est déclaré à tous ceux du chef desquels il pourrait être pris inscription pour cause d'hypothèques légales qu'ils devront requérir cette inscription, sous peine de déchéance, avant la transcription du jugement d'adjudication.

Fait et rédigé le présent placard, par moi avoué poursuivant soussigné.

Cahors, le huit octobre mil huit cent quatre-vingt-neuf.

L'avoué poursuivant, Signé : LACOSSE.

Enregistré à Cahors, le neuf octobre mil huit cent quatre-vingt-neuf, F^o C^o reçu un franc quatre-vingt-huit centimes, décimes compris.

Signé : BOUDET.

CONVERSION

DES EMPRUNTS BRÉSILIENS 5 0/0

De 1865, 1871, 1875, 1886

EMPRUNT DE

L 20 millions cap. nom. 4 0/0 exclusivement destiné à la conversion et au rachat des Emprunts ci-dessus désignés.

On peut souscrire en titres des Empr. 5 0/0

Ces souscriptions seront irréductibles et seront reçues chez : MM. de ROTHSCHILD frères, à Paris, jusqu'au mercredi 9 octobre inclusivement, sauf samedi 5 et dimanche 6 octobre.

Les rentes brésiliennes 4 0/0 sont émises au prix de 90 0/0. Il est, de plus, alloué aux souscripteurs en titres une bonification de 1 1/2 0/0 par L 400 cap. nom. 5 0/0 présentées à la conversion. Ils recevront ainsi, par L 100 cap. nom. 5 0/0 :

1° L 100 cap. nom. 4 0/0, jouiss. 1^{er} oct. 1889 ; 2° L 11. 10 soule, à 25,27 1/2, soit 290 f. 66 1/4 ; 3° Le montant des intérêts courus sur les titres 5 0/0, depuis l'échéance du dernier coupon jusqu'au 30 septembre 1889.

Les porteurs, ayant la faculté de demander des titres 4 0/0 pour le montant de la soule qu'ils ont à recevoir : à condition que cette soule représente un ou plusieurs titres 4 0/0 de L 100 cap. nom., devront déclarer en souscrivant s'ils usent de cette faculté, et, dans ce cas, ne recevront en espèces que le solde inférieur au montant d'une obligation de L 100.

Les demandes de conversion doivent être accompagnées des titres munis de tous les coupons à échoir, ou d'un cautionnement de 5 0/0 de leur valeur nominale avec désignation exacte des titres et d'engagement de les remettre à MM. de Rothschild frères, dans le délai de 20 jours.

Les titres 5 0/0 non présentés à la conversion seront remboursés au pair, mais sans la bonification de 1 1/2 0/0, à une date qui sera notifiée aussitôt que possible.

On peut également souscrire en espèces à Londres :

Chez MM. N. M. ROTHSCHILD et fils.

MM. de Rothschild frères se chargent de transmettre sans frais, à Londres, les demandes de cette nature qui leur seraient adressées à Paris, accompagnées du versement de 5 0/0 exigible en souscrivant. Les certificats provisoires attribués à ces souscriptions seront délivrés à Paris, munis du timbre français.

LA SOUSCRIPTION EST OUVERTE JUSQU'AU 9 OCTOBRE, sauf samedi 5 et dimanche 6 octobre, mais pourra être close avant cette date.

Le prix d'émission est fixé à 90 0/0. Jouissance 1^{er} octobre 1889.

On paye pour L 100 capital nominal

L 5 en souscrivant ; L 15 à la répartition

L 20 le 20 janv. 1890 ; L 25 le 20 mars ; L 25 le 19 mai

Faculté de libération à 5 0/0.

La répartition sera faite à Londres, conformément aux usages de cette place : les souscripteurs seront avisés de l'attribution qui leur a été faite à Londres. Voir pour détail le prospectus.

Déclaration au timbre le 21 septembre 1889

SANTÉ A TOUS ADULTES ET ENFANTS,

rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé, dite :

REVALESCIERE

Du BARRY, de Londres.

Guérissant les constipations habituelles les plus rebelles, dyspepsies, gastrites, gastralgies, phthisie, dysenterie, glaires, flatul, aigreurs, acidités, pituites, phlegmes, nausées, renvois, vomissements (même en grossesse), diarrhée, coliques, toux, asthme, catarrhe, étourdissements, bruits dans la tête et les oreilles, oppression, langueurs, congestion, névralgie, larvage, névrose, darts, éruptions, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, chlorose, rhumatisme, goutte, tous troubles de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, manœuvre, cerveau et sang. Aux personnes phthisiques, étiques et aux enfants rachitiques, elle convient mieux que l'huile de foie de morue. — 42 ans de succès, 100,000 cures annuelles, y compris celles de Madame la duchesse de Castelstuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Dédé, Sa Sainteté feu le Pape Pie IX, Sa Majesté feu l'empereur Nicolas de Russie, etc. Elle est également le meilleur aliment pour élever les enfants dès leur naissance. Bien préférable au lait et aux nourrices.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, sans jamais échauffer, elle économise encore 50 fois son prix en médecine. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25 ; 1/2 kil., 4 fr. ; 1 kil., 7 fr. ; 2 kil., 12 fr. ; 6 kil., 36 fr. ; soit environ 20 c. le repas.

Aussi « LA REVALESCIERE CHOCOLATÉE. » Elle rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. En boîtes de 2 fr. 25, 4 fr. et 7 fr. Aussi la « REVALESCIERE EN BISCUITS », à 4 fr. et 7 fr. Envoi franco contre bon de poste. Dépôt à Cahors : chez M. VINEL, droguiste, et partout, chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du BARRY et Co (limited), 8, rue de Castiglione, à Paris.

Advertisement for GUÉRISON CERTAINE et RADICALE de toutes les Affections de la Peau, listing conditions like DARTRES, ECZEMAS, Psoriasis, Acné, etc.

EAU MINÉRALE NATURELLE

VICHY

Souffres de l'État. Applications en médecine : GRANDE-GRILLE. — Affections lymphatiques, maladies des voies digestives, engorgements du foie et de la rate, obstructions viscérales.

HOPITAL. — Affections des voies digestives, pesanteur d'estomac, digestion difficile, inappétence CÉLESTINS. — Affections des reins, de la vessie, gravelle, calculs urinaires, goutte, diabète, etc.

HAUTERIVE. — Prescrite comme Célestins. Administration de la C^o concessionnaire :

PARIS, 8, Boulevard Montmartre EXIGER le NOM de la SOURCE sur la CAPSULE

Dépôt chez tous les marchands d'eaux minérales, Droguistes et Pharmaciens